

FORMATION 2026

L'aide à la prise du médicament par l'aide-soignant(e) dans le secteur médico-social

1 jour – 7 heures

OBJECTIFS

Permettre aux professionnels de sécuriser et d'encadrer l'aide à la prise de médicaments en maîtrisant le cadre réglementaire, le circuit du médicament et leur rôle au sein de l'équipe.

COMPETENCES VISÉES

- Mettre en œuvre une aide à la prise de médicaments en adoptant une pratique éclairée, responsable et sécurisée.
- Identifier et appliquer les dispositions législatives encadrant l'aide à la prise de médicaments
- Décrire le circuit du médicament et situer les responsabilités de chaque acteur

PROGRAMME : 7 HEURES sur 1 JOUR

MATIN

Présentation et tour de table Recueil des attentes des participants

Prendre conscience des problèmes de santé publiques relatifs aux médicaments et à la personne âgée

- Comprendre, à travers un exemple concret, le risque d'erreur médicamenteuse par un professionnel de santé dans le cadre de son exercice

Préciser le cadre réglementaire relatif à l'administration des médicaments par les professionnels de santé et notamment par les aides-soignant-es

Comprendre le circuit du médicament et le rôle de chacun des différents acteurs dans ce circuit

- Connaître les bonnes pratiques pour sécuriser la prise de médicaments et favoriser l'observance
- Tester sa compétence autour du contrôle du contenu d'un pilulier de médicaments

APRES-MIDI

Retour sur les échanges du matin

- Connaître les précautions essentielles et particulières liées à la prise de certains médicaments

Pouvoir réaliser les transmissions utiles en lien avec les médicaments

- Connaître la démarche à réaliser en cas d'EIAS
- Pouvoir prévenir certaines erreurs médicamenteuses

Conclusion et engagement

Bilan de la formation

Evaluation de la formation

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux aides-soignant-es diplômé-e exerçant dans le secteur médico-social

PREREQUIS

Aucun pré requis

DATES -LIEUX - TARIFS :

DUREE : 1 journée (7 heures)

DATES : à définir

LIEU : La formation peut se dérouler **dans les locaux du CERFAH** ou **dans votre établissement** selon vos besoins.

FRAIS DE FORMATION : nous contacter, devis sur demande.

CAPACITE : max. 12 personnes

MODALITES PRATIQUES

FORMATEUR : Formateur expert, infirmier, cadre de santé

MODALITES PEDAGOGIQUES : Étude de cas, analyses de pratiques, apports théoriques, mises en situation, quizz

MODALITES DE SUIVI : Formation en présentiel, feuilles d'émargement et certificats de réalisation.

MODALITES D'EVALUATION : Pré test, évaluation des acquis en cours de formation, post test et questionnaire de satisfaction.

ACCESSIBILITÉ : La formation est **accessible aux personnes en situation de handicap**. Pour toute demande d'aménagement spécifique, merci de nous contacter afin d'étudier les adaptations possibles.

Si formation INTRA : Accessibilité PMR sous la responsabilité du site de formation client

MODALITES D'INSCRIPTION :

Inscription 15 jours avant le début de la formation sous réserve de disponibilité

Responsable : Madame DONNAREL GRACEFFA – 06 99 18 63 91 ou e.donnarel@cerfah.fr

Inscription obligatoire auprès de Mme Donnarel Graceffa par téléphone ou mail.

DEBOUCHES/APPORTS PROFESSIONNELS :

Amélioration des savoirs : savoirs faire et posture professionnelle

TAUX DE SATISFACTION DE LA FORMATION EN 2024 = 96%

TAUX DE SATISFACTION GLOBALE DE LA FORMATION CONTINUE EN 2025 : 95%

Mis à jour avril 2026